



Kiffe la culture !

Ne laissons pas tuer le service public de la culture ...

Que nous soyons public des spectacles, du cinéma, de la radio ou de la télévision,
Que nous soyons public des musées, des monuments, du patrimoine, passionné.e.s d'art, d'archéologie,
Que nous soyons historien.ne.s travaillant sur nos archives,
Que nous soyons enseignant.e.s formant les jeunes créateurs,
Que nous soyons les professionnel.le.s travaillant dans le monde de la culture, comme agents du ministère ou comme auteurs, artistes, journalistes et de tous nos métiers,
Nous œuvrons tous les jours à rendre la culture ouverte, accessible à toutes et à tous et à corriger les inégalités culturelles qui traversent notre société.

La ministre, le président de la République font de longues déclarations d'amour à la culture à chaque occasion. Mais un document interne du ministère dans le cadre du « plan d'action Publique 2022 » publié par un grand quotidien nous ramène à la dure réalité.

Le projet décrit dans le menu comment supprimer, transférer aux collectivités territoriales ou au privé, réviser des missions du ministère :

- Réformer les aides à la création des équipes artistiques du spectacle vivant, au détriment des projets les plus fragiles et de la diversité culturelle ;
- Revoir les missions des lieux labellisés et subventionnés ;
- Infliger une nouvelle et sans précédente cure d'austérité à l'audiovisuel public (fermeture d'antennes, licenciements, suppression d'un des deux orchestres de Radio France etc.) aussi bien à France TV, Radio France que dans les autres les sociétés.
- Fusionner des musées pour exiger d'eux une forte rentabilité,
- Amputer les archives des documents « non essentiels » pour réduire les coûts d'archivage,
- « Recentrer » les aides au cinéma vers les « champions industriels » aux dépens de la diversité des auteurs,
- « Recentrer » l'administration centrale en supprimant des dizaines d'emplois pour réduire la masse salariale ;

Cher public, le document évoque lucidement « de forts risques sociaux » car cela se ferait en supprimant plusieurs centaines de postes d'agents du ministère ou des collectivités locales. A titre d'exemple, les missions des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont réellement en péril du fait de ces suppressions d'emplois.

Certes nous alertons à chaque attaque des différents gouvernements, mais cette fois-ci le document a été écrit de l'intérieur du Ministère, par le cabinet de la ministre : une première ! A l'évidence, et contrairement aux engagements du Président de la République, la culture n'est pas une priorité de sa politique.

Oui, le ministère de la Culture doit se repenser pour répondre aux enjeux actuels mais nous ne pouvons tolérer qu'il glisse peu à peu vers une politique de l'offre et qu'il soit soumis à la loi du marché au risque de dégâts considérables pour le service public, comme en atteste notamment la mise en concurrence de l'archéologie préventive ou encore la dérive entrepreneuriale des musées et monuments nationaux.

Exigeons toutes et tous ensemble que toutes les pistes de ce document soient immédiatement abandonnées !

Exigeons ensemble une politique culturelle qui favorise le partage, la démocratie, l'émancipation et la diversité.

Obligeons les GAFAN (Google, Amazon, Facebook, Apple, Netflix) à payer leurs impôts et contribuer sans contrepartie aux politiques culturelles !

Exigeons le développement des réseaux de proximité dans toutes les disciplines et sur tout le territoire avec l'aide des Collectivités et de l'Etat !

Exigeons le maintien d'un audiovisuel public de qualité vecteur de connaissances et de culture !

Ensemble, sauvons le ministère de la Culture !

Paris, le 11/12/2017

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale :

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tél. : 01 48 03 87 60
www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

Cgt-Culture : 61 rue de Richelieu 75 002 Paris Tél : 01 40 15 51 70 Fax : 01 40 15 51 77
internet : www.cgt-culture.fr courriel : cgt-culture@culture.gouv.fr

Syndicat national des journalistes CGT : 263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 87 42 - Télécopie : 01 55 82 87 45 - Courrier électronique : snj@cgt.fr – site Internet : www.snjcgf.fr